

## Appel à candidature C.C.A.S. de CHAVENAY

### **Remplacement d'un membre démissionnaire nommé au conseil d'administration**

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de Chavenay exerce des missions d'aides sociales obligatoires et des missions d'accompagnement facultatives ; il est géré par un conseil d'administration composé de membres élus et de membres nommés par le Maire.

Par délibération N°32\_2020 en date du 29 juin 2020, le Conseil Municipal a fixé à 10 le nombre des membres du Conseil d'Administration en plus du Maire qui est le Président de droit : 5 membres élus au sein du Conseil Municipal et 5 membres nommés par le Maire représentant les associations. Ces derniers participent à des actions de prévention, d'animation ou de développement social.

À la suite de la démission d'un de ses membres, Myriam BRENAC, Maire de Chavenay et Présidente du C.C.A.S. lance un **appel à candidature auprès des associations** œuvrant dans le domaine social.

**En application du Code de l'action sociale et des familles, quatre catégories d'associations doivent être représentées :**

- Les associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions ;
- Les associations de personnes âgées et de retraités ;
- Les associations de personnes handicapées ;
- L'Union départementale des associations familiales.

**Pour être recevable, les candidatures doivent concerner des personnes :**

- Dûment mandatées par l'association pour la représenter, étant établi que l'association doit avoir son siège dans le département ;
- Menant des actions de prévention, d'animation ou de développement social dans la commune ;
- Qui ne sont pas fournisseurs de biens et de services au CCAS, qui n'entretiennent aucune relation de prestation à l'égard du CCAS ;
- Qui ne sont pas membres du Conseil Municipal.

Les associations sont ainsi appelées à présenter un candidat, membre de leur association, pour siéger à ce conseil d'administration.

**Les candidatures sont à adresser par écrit à Madame le Maire, Présidente du C.C.A.S. de Chavenay, place de l'église, 78450 CHAVENAY, jusqu'au 10 janvier 2025.**

**Le présent avis est diffusé par affichage en mairie et sur le site internet de la commune.**

Fait à Chavenay, le 21 novembre 2024

Le Maire,  
Myriam BRENAC

